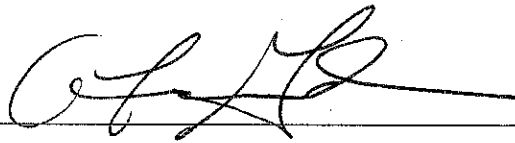


Énergie et Ressources
naturelles

Québec 

ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

Je certifie que la réquisition présentée le 2015-05-20 à 14:38 a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de Sept-Îles sous le numéro 21 540 644.



Officier adjoint de la publicité foncière

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice	
Nom des parties :	Créancier	Kilotech Contrôle (1995) inc.
	Débiteur	Cliffs Québec Mine de Fer ltée



Bordereau d'inscription

Information sur le document

Circonscription foncière : Sept-Îles
Date du document : 2015-05-06
Réquisition : Droits (Acte au long)
Forme légale : Sous seing privé
Nature : Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice
Créancier : Kilotech Contrôle (1995) inc.
Débiteur : Cliffs Québec Mine de Fer Ltée
Date d'impression : 2015-05-19
Date limite de présentation : 2015-07-18

2015-05-20 14:38
heure-minute

21 540 644

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC

2015-05-20 14:38
heure-minute

BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS
DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIERE DE SEPT-ILES

21 540 644

**PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE
VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE
(ART. 2757 ET SUIVANTS ET 2791 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUÉBEC)**

DATE ET LIEU

LE 6 MAI 2015, À SAGUENAY, PROVINCE DE QUÉBEC

DÉSIGNATION DES PERSONNES VISÉES PAR LE PRÉAVIS

CLIFFS QUÉBEC MINE DE FER LIMITÉE, personne morale légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 2600-595, ST Burrard, Vancouver, province de Colombie-Britannique, V7X 1L3 ;

CI-APRES : LE « PROPRIETAIRE »

PERSONNE DONNANT LE PRÉAVIS ET CRÉANCIÈRE

KILOTECH CONTRÔLE (1995) INC., personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires au 1739, rue de la Grande, à Saguenay, province de Québec, G7K 1H8 ;

CI-APRES : LA « CREANCIERE »

PRÉAVIS VOUS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ CONFORMÉMENT AUX ARTICLES 2757 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUÉBEC, QUE:

1. La Créancière est titulaire d'une hypothèque suivant un avis d'hypothèque légale d'une personne ayant participé à la construction ou à la rénovation d'un immeuble qui a été publié le 4 décembre 2014 au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sept-Iles, sous le numéro 21 231 484;
2. L'immeuble grevé sur lequel portent les travaux de construction ou de rénovation se désigne comme suit :

DÉSIGNATION

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS SEPT CENT QUATRE-VINGT SEPT MILLE CENT CINQUANTE-SIX (4 787 156) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Sept-Iles».

3. Le Débiteur est en défaut d'effectuer le paiement d'une somme de SOIXANTE SEIZE MILLE QUATRE CENT DOUZE DOLLARS ET SOIXANTE-CINQ SOUS (76 412,65 \$), incluant les taxes, plus les intérêts, le tout sauf à parfaire en plus des frais et honoraires du présent préavis ainsi que tous les frais et les matériaux fournis pouvant être réclamés par la Loi;
4. La Créancière entend se prévaloir de son droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice de l'immeuble ci-devant décrit au paragraphe 2;
5. Vu le défaut du Débiteur, la Créancière lui donne avis qu'il lui est accordé un délai de soixante (60) jours suivant l'inscription du présent préavis au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sept-Iles pour remédier aux défauts ou délaisser l'immeuble ci-devant décrit au paragraphe 2;
6. Le Débiteur ou tout tiers intéressé ont le droit, jusqu'à ce que l'immeuble hypothéqué ait été vendu sous contrôle de justice par la Créancière, de remédier aux défauts en payant la totalité de ce qui est dû à la créancière et en payant les frais engagés, y compris les frais du présent avis, de sa signification et de sa publication.
7. En cas de défaut de remédier aux défauts, la Créancière vous somme de délaisser l'immeuble mentionné au paragraphe 2 ci-dessus, avant l'expiration du délai de soixante (60) jours à compter de l'inscription du préavis, à défaut de quoi, les procédures nécessaires à l'exercice des droits de la Créancière seront entreprises;
8. Le présent préavis d'exercice d'un droit hypothécaire sera inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Sept-Iles et l'officier de la publicité des droits sera requis d'en aviser toute personne pouvant y avoir droit de par la Loi;

Veillez agir en conséquence.

Saguenay, ce 6 mai 2015

KILOTECH CONTRÔLE (1995) INC.



Me Alain Provencher
Procureur autorisé de la Créancière
Kilotech Contrôle (1995) inc.

DÉCLARATION D'ATTESTATION
(art. 2991 et 2993 C.c.Q.)

Re : Préavis d'exercice d'un droit hypothécaire de KILOTECH CONTROLE (1995) INC. à CLIFFS QUÉBEC MINE DE FER LIMITÉE, signé à Saguenay le 6 mai 2015 par Me Alain Provencher, avocat à Saguenay.

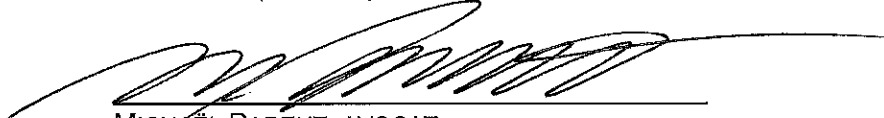
JE, SOUSSIGNÉ, ME MICHAËL PARENT, AVOCAT, ATTESTE QUE :

- 1) J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité de la partie donnant le Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice signé ce jour à Saguenay, par Me Alain Provencher pour Kilotech Contrôle (1995) inc.;
- 2) Le Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice susdit traduit la volonté exprimée par le Créancier;
- 3) Le Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice est valide quant à sa forme;

- 4) Le contenu du Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice susdit est exact ;
- 5) Le titre du titulaire du droit a été valablement publié.

ATTESTE A SAGUENAY, CE 6 MAI 2015

NOM : ME MICHAËL PARENT
QUALITE : AVOCAT
ADRESSE D'EXERCICE : 1700, BOULEVARD TALBOT, BUREAU 420
SAGUENAY (QUEBEC) G7H 7Y1



MICHAËL PARENT, AVOCAT
SIMARD BOIVIN LEMIEUX, S.E.N.C.R.L.
1700, BOUL. TALBOT, BUR. 420
CHICOUTIMI (QUÉBEC) G7H 7Y1

KILOTECH CONTROLE (1995) INC.

CREANCIERE

-c-

CLIFFS QUEBEC MINE DE FER LIMITEE

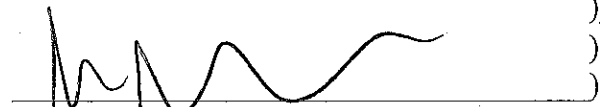
PROPRIETAIRE

AFFIDAVIT OF SERVICE

I, **RODERICK DAVID LIVINGSTON**, process serve over 18 years of age, of 611 – 850 West Hastings Street, in the City of Vancouver, in the Province of British Columbia; **MAKE OATH AND SAY AS FOLLOWS:**

1. That I did on Friday, the 8th of May, A.D., 2015, at the hour of 3:55 p.m., serve **CLIFFS QUEBEC MINE DE FER LIMITEE** with the **PREAVIS D'EXERCISE D'UN DROIT HYPOTHECAIRE VENTE SOUS CONTROLE DE JUSTICE (ART. 2757 ET SUIVANTS ET 2791 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUEBEC) ET DECLARATION D'ATTESTATION (ART. 2991 ET 2993 C.c.Q.) (REF. 21 231 484)** in this action, by delivering to and leaving a true copy of same with **JEREMY GERBER**, Law Clerk, at 2600 - 595 Burrard Street, Vancouver, in the Province of British Columbia.

SWORN BEFORE ME at the City)
of Vancouver, in the Province)
of British Columbia, this 12th)
day of May, A.D. 2015.)



A NOTARY PUBLIC IN AND FOR
THE PROVINCE OF BRITISH COLUMBIA


RODERICK DAVID LIVINGSTON

“Notary Appointment does not expire”


STEPHEN SCHNEIDERMAN
BARRISTER, SOLICITOR, NOTARY PUBLIC
309-850 WEST HASTINGS STREET
VANCOUVER, B.C. V6C 1E1

Énergie et Ressources
naturelles

Québec 

ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

*Je certifie que la réquisition présentée le 2015-05-20 à 14:38 a été inscrite au Livre
foncier de la circonscription foncière de Sept-Îles
sous le numéro 21 540 645.*



Officier adjoint de la publicité foncière

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice	
Nom des parties :	Créancier	Kilotech Contrôle (1995) inc.
	Débiteur	Cliffs Québec Mine de fer ltée



Bordereau d'inscription

Information sur le document

Circonscription foncière : Sept-Îles
Date du document : 2015-05-06
Réquisition : Droits (Acte au long)
Forme légale : Sous seing privé
Nature : Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice
Créancier : Kilotech Contrôle (1995) inc.
Débiteur : Cliffs Québec Mine de fer Ltée
Date d'impression : 2015-05-19
Date limite de présentation : 2015-07-18

2015-05-20 14:38
 heure-minute

21540 645

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC

2015-05-20 14:38
heure-minute

BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS
DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIERE DE SEPT-ILES

21 540 645

**PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE
VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE
(ART. 2757 ET SUIVANTS ET 2791 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUÉBEC)**

DATE ET LIEU

LE 6 MAI 2015, À SAGUENAY, PROVINCE DE QUÉBEC

DÉSIGNATION DES PERSONNES VISÉES PAR LE PRÉAVIS

CLIFFS QUÉBEC MINE DE FER LIMITÉE, personne morale légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 2600-595, ST Burrard, Vancouver, province de Colombie-Britannique, V7X 1L3 ;

CI-APRES : LE « PROPRIETAIRE »

PERSONNE DONNANT LE PRÉAVIS ET CRÉANCIÈRE

KILOTECH CONTRÔLE (1995) INC., personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires au 1739, rue de la Grande, à Saguenay, province de Québec, G7K 1H8 ;

CI-APRES : LA « CREANCIERE »

PRÉAVIS VOUS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ CONFORMÉMENT AUX ARTICLES 2757 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUÉBEC, QUE:

1. La Créancière est titulaire d'une hypothèque suivant un avis d'hypothèque légale d'une personne ayant participé à la construction ou à la rénovation d'un immeuble qui a été publié le 4 décembre 2014 au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sept-Iles, sous le numéro 21 231 500;
2. L'immeuble grevé sur lequel portent les travaux de construction ou de rénovation se désigne comme suit :

DÉSIGNATION

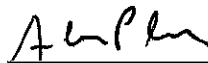
« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS SEPT CENT QUATRE-VINGT SEPT MILLE CENT CINQUANTE-NEUF (4 787 159) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Sept-Iles».

3. Le Débiteur est en défaut d'effectuer le paiement d'une somme de SOIXANTE SEIZE MILLE QUATRE CENT DOUZE DOLLARS ET SOIXANTE-CINQ SOUS (76 412,65 \$), incluant les taxes, plus les intérêts, le tout sauf à parfaire en plus des frais et honoraires du présent préavis ainsi que tous les frais et les matériaux fournis pouvant être réclamés par la Loi;
4. La Créancière entend se prévaloir de son droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice de l'immeuble ci-devant décrit au paragraphe 2;
5. Vu le défaut du Débiteur, la Créancière lui donne avis qu'il lui est accordé un délai de soixante (60) jours suivant l'inscription du présent préavis au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sept-Iles pour remédier aux défauts ou délaisser l'immeuble ci-devant décrit au paragraphe 2;
6. Le Débiteur ou tout tiers intéressé ont le droit, jusqu'à ce que l'immeuble hypothéqué ait été vendu sous contrôle de justice par la Créancière, de remédier aux défauts en payant la totalité de ce qui est dû à la créancière et en payant les frais engagés, y compris les frais du présent avis, de sa signification et de sa publication.
7. En cas de défaut de remédier aux défauts, la Créancière vous somme de délaisser l'immeuble mentionné au paragraphe 2 ci-dessus, avant l'expiration du délai de soixante (60) jours à compter de l'inscription du préavis, à défaut de quoi, les procédures nécessaires à l'exercice des droits de la Créancière seront entreprises;
8. Le présent préavis d'exercice d'un droit hypothécaire sera inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Sept-Iles et l'officier de la publicité des droits sera requis d'en aviser toute personne pouvant y avoir droit de par la Loi;

Veillez agir en conséquence.

Saguenay, ce 6 mai 2015

KILOTECH CONTRÔLE (1995) INC.



Me Alain Provencher
Procureur autorisé de la Créancière
Kilotech Contrôle (1995) inc.

DÉCLARATION D'ATTESTATION
(art. 2991 et 2993 C.c.Q.)

Re : Préavis d'exercice d'un droit hypothécaire de KILOTECH CONTROLE (1995) INC. à CLIFFS QUÉBEC MINE DE FER LIMITÉE, signé à Saguenay le 6 mai 2015 par Me Alain Provencher, avocat à Saguenay.

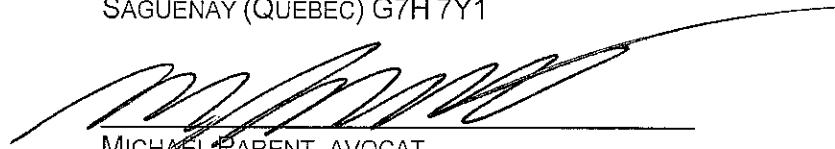
JE, SOUSSIGNÉ, ME MICHAËL PARENT, AVOCAT, ATTESTE QUE :

- 1) J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité de la partie donnant le Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice signé ce jour à Saguenay, par Me Alain Provencher, pour Kilotech Contrôle (1995) inc.;
- 2) Le Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice susdit traduit la volonté exprimée par le Créancier;
- 3) Le Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice est valide quant à sa forme;

- 4) Le contenu du Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice susdit est exact ;
- 5) Le titre du droit a été valablement publié.

ATTESTE A SAGUENAY, CE 6 MAI 2015

NOM : ME MICHAËL PARENT
QUALITE : AVOCAT
ADRESSE D'EXERCICE : 1700, BOULEVARD TALBOT, BUREAU 420
SAGUENAY (QUEBEC) G7H 7Y1



MICHAËL PARENT, AVOCAT
SIMARD BOIVIN LEMIEUX, S.E.N.C.R.L.
1700, BOUL. TALBOT, BUR. 420
CHICOUTIMI (QUÉBEC) G7H 7Y1

KILOTECH CONTROLE (1995) INC.

CREANCIERE

-c-

CLIFFS QUEBEC MINE DE FER LIMITEE

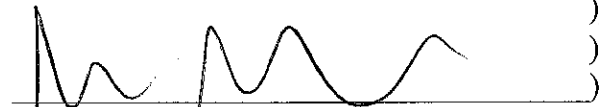
PROPRIETAIRE

AFFIDAVIT OF SERVICE

I, **RODERICK DAVID LIVINGSTON**, process serve over 18 years of age, of 611 – 850 West Hastings Street, in the City of Vancouver, in the Province of British Columbia; **MAKE OATH AND SAY AS FOLLOWS:**

1. That I did on Friday, the 8th of May, A.D., 2015, at the hour of 3:55 p.m., serve **CLIFFS QUEBEC MINE DE FER LIMITEE** with the **PREAVIS D'EXERCISE D'UN DROIT HYPOTHECAIRE VENTE SOUS CONTROLE DE JUSTICE (ART. 2757 ET SUIVANTS ET 2791 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUEBEC) ET DECLARATION D'ATTESTATION (ART. 2991 ET 2993 C.c.Q.) (REF. 21 231 500)** in this action, by delivering to and leaving a true copy of same with **JEREMY GERBER**, Law Clerk, at 2600 - 595 Burrard Street, Vancouver, in the Province of British Columbia.

SWORN BEFORE ME at the City)
of Vancouver, in the Province)
of British Columbia, this 12th)
day of May, A.D. 2015.)



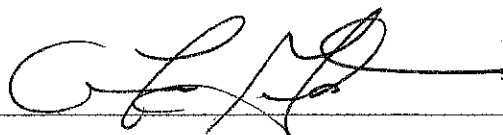

RODERICK DAVID LIVINGSTON

A NOTARY PUBLIC IN AND FOR
THE PROVINCE OF BRITISH COLUMBIA

“Notary Appointment does not expire”

STEPHEN SCHNEIDERMAN
BARRISTER, SOLICITOR, NOTARY PUBLIC
309-850 WEST HASTINGS STREET
VANCOUVER, B.C. V6C 1E1

*Je certifie que la réquisition présentée le 2015-05-20 à 14:38 a été inscrite au Livre
foncier de la circonscription foncière de Sept-Îles
sous le numéro 21 540 646.*



Officier adjoint de la publicité foncière

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice	
Nom des parties :	Créancier	Kilotech Contrôle (1995) inc.
	Débiteur	Les Ressources Wabush inc.



1001422358

Bordereau d'inscription

Information sur le document

Circonscription foncière : Sept-Îles
Date du document : 2015-05-06
Réquisition : Droits (Acte au long)
Forme légale : Sous seing privé
Nature : Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice
Créancier : Kilotech Contrôle (1995) inc.
Débiteur : Les Ressources Wabush inc.
Date d'impression : 2015-05-19
Date limite de présentation : 2015-07-18

2015 -05- 20 14:38
heure-minute

21 540 646

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC

2015-05-20 14:38
heure-minute

BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS
DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIERE DE SEPT-ILES

21 540 646

**PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE
VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE**
(ART. 2757 ET SUIVANTS ET 2791 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUÉBEC)

DATE ET LIEU

LE 6 MAI 2015, À SAGUENAY, PROVINCE DE QUÉBEC

DÉSIGNATION DES PERSONNES VISÉES PAR LE PRÉAVIS

LES RESSOURCES WABUSH INC., personne morale légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 4000-199, St Bay, Toronto, province de l'Ontario, M5L 1A9 ;

CI-APRES : LE « PROPRIETAIRE »

PERSONNE DONNANT LE PRÉAVIS ET CRÉANCIÈRE

KILOTECH CONTRÔLE (1995) INC., personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires au 1739, rue de la Grande, à Saguenay, province de Québec, G7K 1H8 ;

CI-APRES : LA « CREANCIERE »

PRÉAVIS VOUS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ CONFORMÉMENT AUX ARTICLES 2757 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUÉBEC, QUE:

1. La Créancière est titulaire d'une hypothèque suivant un avis d'hypothèque légale d'une personne ayant participé à la construction ou à la rénovation d'un immeuble qui a été publié le 4 décembre 2014 au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sept-Iles, sous le numéro 21 231 345;
2. L'immeuble grevé sur lequel portent les travaux de construction ou de rénovation se désigne comme suit :

DÉSIGNATION

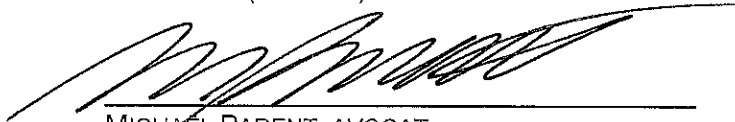
« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS NEUF CENT TRENTE-ET-UN MILLE CINQ CENT DOUZE (3 931 512) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Sept-Iles.»

3. Le Débiteur est en défaut d'effectuer le paiement d'une somme de SIX CENT SOIXANTE MILLE SEPT CENT CINQUANTE-TROIS DOLLARS ET QUATRE-VINGT-QUINZE SOUS (660 753,95 \$), incluant les taxes, plus les intérêts, le tout sauf à parfaire en plus des frais et honoraires du présent préavis ainsi que tous les frais et les matériaux fournis pouvant être réclamés par la Loi;
4. La Créancière entend se prévaloir de son droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice de l'immeuble ci-devant décrit au paragraphe 2;
5. Vu le défaut du Débiteur, la Créancière lui donne avis qu'il lui est accordé un délai de soixante (60) jours suivant l'inscription du présent préavis au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sept-Iles pour remédier aux défauts ou délaisser l'immeuble ci-devant décrit au paragraphe 2;
6. Le Débiteur ou tout tiers intéressé ont le droit, jusqu'à ce que l'immeuble hypothéqué ait été vendu sous contrôle de justice par la Créancière, de remédier aux défauts en payant la totalité de ce qui est dû à la créancière et en payant les frais engagés, y compris les frais du présent avis, de sa signification et de sa publication.
7. En cas de défaut de remédier aux défauts, la Créancière vous somme de délaisser l'immeuble mentionné au paragraphe 2 ci-dessus, avant l'expiration du délai de soixante (60) jours à compter de l'inscription du préavis, à défaut de quoi, les procédures nécessaires à l'exercice des droits de la Créancière seront entreprises;
8. Le présent préavis d'exercice d'un droit hypothécaire sera inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Sept-Iles et l'officier de la publicité des droits sera requis d'en aviser toute personne pouvant y avoir droit de par la Loi;

- 4) Le contenu du Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice susdit est exact ;
- 5) Le titre du titulaire du droit a été valablement publié.

ATTESTE A SAGUENAY, CE 6 MAI 2015

NOM : ME MICHAËL PARENT
QUALITE : AVOCAT
ADRESSE D'EXERCICE : 1700, BOULEVARD TALBOT, BUREAU 420
SAGUENAY (QUEBEC) G7H 7Y1



MICHAËL PARENT, AVOCAT
SIMARD BOIVIN LEMIEUX, S.E.N.C.R.L.
1700, BOUL. TALBOT, BUR. 420
CHICOUTIMI (QUÉBEC) G7H 7Y1

BETWEEN:

KILOTECH CONTROLE (1995) INC.

CREANCIERE

AND

CLIFFS QUEBEC MINE DE FER LIMITEE

PROPRIETAIRE

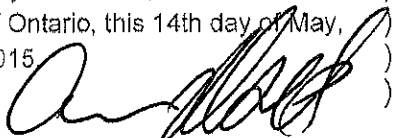
AFFIDAVIT OF SERVICE

I, Jason Borg, of the City of Toronto, in the Province of Ontario, Process Server, make oath and say:

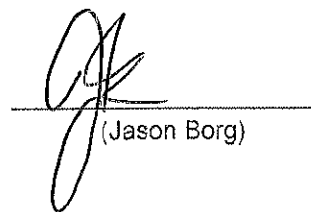
- (1) That I am an adult person over the age of 18 years.
- (2) That I did, on May 11, 2015, at 11:10 o'clock in the forenoon, attend at 4000 - 199 Bay Street, Toronto, Ontario, M5L 1A9 and found this to be Blakes LLP. Because this was a secured floor, I was redirected to the law firm's mail room on the 33rd floor.
- (3) That I did, on May 11, 2015, at 11:15 o'clock in the forenoon, serve LES RESSOURCES WABUSH INC. with the PREAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHECAIRE VENTE SOUS CONTROLE DE JUSTICE (ART. 2757 ET SUIVANTS ET 2791 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUEBEC) ET DECLARATION D'ATTESTATION (ART. 2991 ET 2993 C.C.Q.) (REF. 21 231 345) by speaking to and leaving the same with GLAISTER NEITA, Office Clerk and person appearing in care and control and/or management of Blakes LLP at 33rd floor - 199 Bay Street, Toronto, Ontario, M5L 1A9. At the time of service, I confirmed with Glaister Neita that the solicitor representing LES RESSOURCES WABUSH INC. is Andrew Pollock.

That I have endorsed, over my signature, the day and hour of service on the back of the PREAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHECAIRE VENTE SOUS CONTROLE DE JUSTICE (ART. 2757 ET SUIVANTS ET 2791 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUEBEC) ET DECLARATION D'ATTESTATION (ART. 2991 ET 2993 C.C.Q.) (REF. 21 231 345) so served.

SWORN BEFORE ME at the)
City of Toronto, in the Province)
of Ontario, this 14th day of May,)
2015)



A Notary Public in and for the Province of Ontario.
My Notary appointment does not expire.


(Jason Borg)

Name: Aaron M. Mastervick
Address: 155 University Avenue, Suite 1700
Toronto, ON M5H 3B7

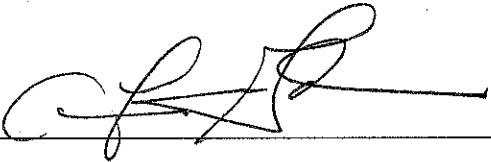
Aaron M. Mastervick,
Barrister & Solicitor.
A Notary Public and Commissioner of Oaths
in and for the Province of Ontario, Canada.

Énergie et Ressources
naturelles

Québec 

ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

*Je certifie que la réquisition présentée le 2015-05-20 à 14:38 a été inscrite au Livre
foncier de la circonscription foncière de Sept-Îles
sous le numéro 21 540 648.*



Officier adjoint de la publicité foncière

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice	
Nom des parties :	Créancier	Kilotech Contrôle (1995) inc.
	Débiteur	Les Ressources Wabush inc.



1001422415

Bordereau d'inscription

Information sur le document

Circonscription foncière : Sept-Îles
Date du document : 2015-05-06
Réquisition : Droits (Acte au long)
Forme légale : Sous seing privé
Nature : Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice
Créancier : Kilotech Contrôle (1995) inc.
Débiteur : Les Ressources Wabush inc.
Date d'impression : 2015-05-19
Date limite de présentation : 2015-07-18

2015-05-20 14:38
heure-minute

21 540 648

2015 -05- 20 14:38
heure-minute

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC

BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS
DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIERE DE SEPT-ILES

21540648

**PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE
VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE
(ART. 2757 ET SUIVANTS ET 2791 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUÉBEC)**

DATE ET LIEU

LE 6 MAI 2015, À SAGUENAY, PROVINCE DE QUÉBEC

DÉSIGNATION DES PERSONNES VISÉES PAR LE PRÉAVIS

LES RESSOURCES WABUSH INC., personne morale légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 4000-199, St Bay, Toronto, province de l'Ontario, M5L 1A9 ;

CI-APRES : LE « PROPRIETAIRE »

PERSONNE DONNANT LE PRÉAVIS ET CRÉANCIÈRE

KILOTECH CONTRÔLE (1995) INC., personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires au 1739, rue de la Grande, à Saguenay, province de Québec, G7K 1H8 ;

CI-APRES : LA « CREANCIERE »

PRÉAVIS VOUS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ CONFORMÉMENT AUX ARTICLES 2757 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUÉBEC, QUE:

1. La Créancière est titulaire d'une hypothèque suivant un avis d'hypothèque légale d'une personne ayant participé à la construction ou à la rénovation d'un immeuble qui a été publié le 4 décembre 2014 au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sept-Iles, sous le numéro 21 231 333;
2. L'immeuble grevé sur lequel portent les travaux de construction ou de rénovation se désigne comme suit :

DÉSIGNATION

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS SEPT CENT HUIT MILLE TROIS CENT TRENTE-QUATRE (3 708 334) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Sept-Iles.»

3. Le Débiteur est en défaut d'effectuer le paiement d'une somme de SIX CENT SOIXANTE MILLE SEPT CENT CINQUANTE-TROIS DOLLARS ET QUATRE-VINGT-QUINZE SOUS (660 753,95 \$), incluant les taxes, plus les intérêts, le tout sauf à parfaire en plus des frais et honoraires du présent préavis ainsi que tous les frais et les matériaux fournis pouvant être réclamés par la Loi;
4. La Créancière entend se prévaloir de son droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice de l'immeuble ci-devant décrit au paragraphe 2;
5. Vu le défaut du Débiteur, la Créancière lui donne avis qu'il lui est accordé un délai de soixante (60) jours suivant l'inscription du présent préavis au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sept-Iles pour remédier aux défauts ou délaisser l'immeuble ci-devant décrit au paragraphe 2;
6. Le Débiteur ou tout tiers intéressé ont le droit, jusqu'à ce que l'immeuble hypothéqué ait été vendu sous contrôle de justice par la Créancière, de remédier aux défauts en payant la totalité de ce qui est dû à la créancière et en payant les frais engagés, y compris les frais du présent avis, de sa signification et de sa publication.
7. En cas de défaut de remédier aux défauts, la Créancière vous somme de délaisser l'immeuble mentionné au paragraphe 2 ci-dessus, avant l'expiration du délai de soixante (60) jours à compter de l'inscription du préavis, à défaut de quoi, les procédures nécessaires à l'exercice des droits de la Créancière seront entreprises;
8. Le présent préavis d'exercice d'un droit hypothécaire sera inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Sept-Iles et l'officier de la publicité des droits sera requis d'en aviser toute personne pouvant y avoir droit de par la Loi;

Veillez agir en conséquence.

Saguenay, ce 6 mai 2015

KILOTECH CONTRÔLE (1995) INC.



Me Alain Provencher
Procureur autorisé de la Créancière
Kilotech Contrôle (1995) inc.

DÉCLARATION D'ATTESTATION
(art. 2991 et 2993 C.c.Q.)

Re : Préavis d'exercice d'un droit hypothécaire de KILOTECH CONTROLE (1995) INC. à LES RESSOURCES WABUSH INC., signé à Saguenay le 6 mai 2015 par Me Alain Provencher, avocat à Saguenay.

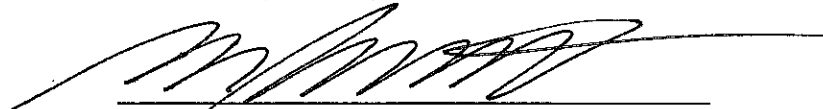
JE, SOUSSIGNÉ, ME MICHAËL PARENT, AVOCAT, ATTESTE QUE :

- 1) J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité de la partie donnant le Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice signé ce jour à Saguenay, par Me Alain Provencher, pour Kilotech Contrôle (1995) inc.;
- 2) Le Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice susdit traduit la volonté exprimée par le Créancier;
- 3) Le Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice est valide quant à sa forme;

- 4) Le contenu du Préalavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice susdit est exact ;
- 5) Le titre du titulaire du droit a été valablement publié.

ATTESTE A SAGUENAY, CE 6 MAI 2015

NOM : ME MICHAËL PARENT
QUALITE : AVOCAT
ADRESSE D'EXERCICE : 1700, BOULEVARD TALBOT, BUREAU 420
SAGUENAY (QUEBEC) G7H 7Y1



MICHAËL PARENT, AVOCAT
SIMARD BOVIN LEMIEUX, S.E.N.C.R.L.
1700, BOUL. TALBOT, BUR. 420
CHICOUTIMI (QUÉBEC) G7H 7Y1

BETWEEN:

KILOTECH CONTROLE (1995) INC.

CREANCIERE

AND

CLIFFS QUEBEC MINE DE FER LIMITEE

PROPRIETAIRE

AFFIDAVIT OF SERVICE

I, Jason Borg, of the City of Toronto, in the Province of Ontario, Process Server, make oath and say:

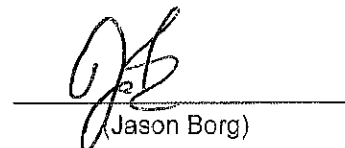
- (1) That I am an adult person over the age of 18 years.
- (2) That I did, on May 11, 2015, at 11:10 o'clock in the forenoon, attend at 4000 - 199 Bay Street, Toronto, Ontario, M5L 1A9 and found this to be Blakes LLP. Because this was a secured floor, I was redirected to the law firm's mail room on the 33rd floor.
- (3) That I did, on May 11, 2015, at 11:15 o'clock in the forenoon, serve LES RESSOURCES WABUSH INC. with the PREAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHECAIRE VENTE SOUS CONTROLE DE JUSTICE (ART. 2757 ET SUIVANTS ET 2791 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUEBEC) ET DECLARATION D'ATTESTATION (ART. 2991 ET 2993 C.C.Q.) (REF. 21 231 333) by speaking to and leaving the same with GLAISTER NEITA, Office Clerk and person appearing in care and control and/or management of Blakes LLP at 33rd floor - 199 Bay Street, Toronto, Ontario, M5L 1A9. At the time of service, I confirmed with Glaister Neita that the solicitor representing LES RESSOURCES WABUSH INC. is Andrew Pollock.

That I have endorsed, over my signature, the day and hour of service on the back of the PREAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHECAIRE VENTE SOUS CONTROLE DE JUSTICE (ART. 2757 ET SUIVANTS ET 2791 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUEBEC) ET DECLARATION D'ATTESTATION (ART. 2991 ET 2993 C.C.Q.) (REF. 21 231 333) so served.

SWORN BEFORE ME at the)
City of Toronto, in the Province)
of Ontario, this 14th day of May,)
2015.)



A Notary Public in and for the Province of Ontario.
My Notary appointment does not expire.


Jason Borg

Name: Aaron M. Mastervick
Address: 155 University Avenue, Suite 1700
Toronto, ON M5H 3B7

Aaron M. Mastervick,
Barrister & Solicitor.

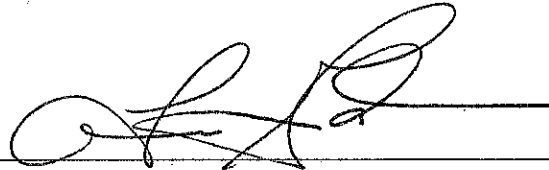
A Notary Public and Commissioner of Oaths
in and for the Province of Ontario, Canada.

Énergie et Ressources
naturelles

Québec 

ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

*Je certifie que la réquisition présentée le 2015-05-20 à 14:38 a été inscrite au Livre
foncier de la circonscription foncière de Sept-Îles
sous le numéro 21 540 652.*



Officier adjoint de la publicité foncière

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice	
Nom des parties :	Créancier	Kilotech Contrôle (1995) inc.
	Débiteur	Les Ressources Wabush inc.



Bordereau d'inscription

Information sur le document

Circonscription foncière : Sept-Îles
Date du document : 2015-05-06
Réquisition : Droits (Acte au long)
Forme légale : Sous seing privé
Nature : Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice
Créancier : Kilotech Contrôle (1995) inc.
Débiteur : Les Ressources Wabush inc.
Date d'impression : 2015-05-19
Date limite de présentation : 2015-07-18

2015 -05- 20 14:38
heure-minute

21 540 652

2015-05-20 14:38
heure-minute

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC

BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS
DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIERE DE SEPT-ILES

21 540 652

**PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE
VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE
(ART. 2757 ET SUIVANTS ET 2791 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUÉBEC)**

DATE ET LIEU

LE 6 MAI 2015, À SAGUENAY, PROVINCE DE QUÉBEC

DÉSIGNATION DES PERSONNES VISÉES PAR LE PRÉAVIS

LES RESSOURCES WABUSH INC., personne morale légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 4000-199, St Bay, Toronto, province de l'Ontario, M5L 1A9 ;

CI-APRES : LE « PROPRIETAIRE »

PERSONNE DONNANT LE PRÉAVIS ET CRÉANCIÈRE

KILOTECH CONTRÔLE (1995) INC., personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires au 1739, rue de la Grande, à Saguenay, province de Québec, G7K 1H8 ;

CI-APRES : LA « CREANCIERE »

PRÉAVIS VOUS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ CONFORMÉMENT AUX ARTICLES 2757 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUÉBEC, QUE:

1. La Créancière est titulaire d'une hypothèque suivant un avis d'hypothèque légale d'une personne ayant participé à la construction ou à la rénovation d'un immeuble qui a été publié le 4 décembre 2014 au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sept-Iles, sous le numéro 21 231 306;
2. L'immeuble grevé sur lequel portent les travaux de construction ou de rénovation se désigne comme suit :

DÉSIGNATION

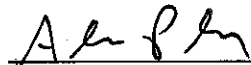
« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS SIX CENT SOIXANTE-NEUF MILLE DEUX CENT QUATORZE (3 669 214) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Sept-Iles».

3. Le Débiteur est en défaut d'effectuer le paiement d'une somme de SIX CENT SOIXANTE MILLE SEPT CENT CINQUANTE-TROIS DOLLARS ET QUATRE-VINGT-QUINZE SOUS (660 753,95 \$), incluant les taxes, plus les intérêts, le tout sauf à parfaire en plus des frais et honoraires du présent préavis ainsi que tous les frais et les matériaux fournis pouvant être réclamés par la Loi;
4. La Créancière entend se prévaloir de son droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice de l'immeuble ci-devant décrit au paragraphe 2;
5. Vu le défaut du Débiteur, la Créancière lui donne avis qu'il lui est accordé un délai de soixante (60) jours suivant l'inscription du présent préavis au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sept-Iles pour remédier aux défauts ou délaisser l'immeuble ci-devant décrit au paragraphe 2;
6. Le Débiteur ou tout tiers intéressé ont le droit, jusqu'à ce que l'immeuble hypothéqué ait été vendu sous contrôle de justice par la Créancière, de remédier aux défauts en payant la totalité de ce qui est dû à la créancière et en payant les frais engagés, y compris les frais du présent avis, de sa signification et de sa publication.
7. En cas de défaut de remédier aux défauts, la Créancière vous somme de délaisser l'immeuble mentionné au paragraphe 2 ci-dessus, avant l'expiration du délai de soixante (60) jours à compter de l'inscription du préavis, à défaut de quoi, les procédures nécessaires à l'exercice des droits de la Créancière seront entreprises;
8. Le présent préavis d'exercice d'un droit hypothécaire sera inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Sept-Iles et l'officier de la publicité des droits sera requis d'en aviser toute personne pouvant y avoir droit de par la Loi;

Veuillez agir en conséquence.

Saguenay, ce 6 mai 2015

KILOTECH CONTRÔLE (1995) INC.



Me Alain Provencher
Procureur autorisé de la Créancière
Kilotech Contrôle (1995) inc.

DÉCLARATION D'ATTESTATION
(art. 2991 et 2993 C.c.Q.)

Re : Préavis d'exercice d'un droit hypothécaire de KILOTECH CONTROLE (1995) INC. à LES RESSOURCES WABUSH INC., signé à Saguenay le 6 mai 2015 par Me Alain Provencher, avocat à Saguenay.

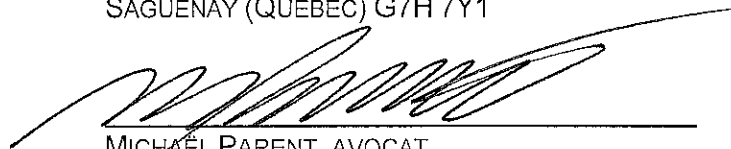
JE, SOUSSIGNÉ, ME MICHAËL PARENT, AVOCAT, ATTESTE QUE :

- 1) J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité de la partie donnant le Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice signé ce jour à Saguenay, par Me Alain Provencher, pour Kilotech Contrôle (1995) inc.;
- 2) Le Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice susdit traduit la volonté exprimée par le Créancier;
- 3) Le Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice est valide quant à sa forme;

- 4) Le contenu du Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice susdit est exact ;
- 5) Le titre du titulaire du droit a été valablement publié.

ATTESTE A SAGUENAY, CE 6 MAI 2015

NOM : ME MICHAËL PARENT
QUALITE : AVOCAT
ADRESSE D'EXERCICE : 1700, BOULEVARD TALBOT, BUREAU 420
SAGUENAY (QUEBEC) G7H 7Y1



MICHAËL PARENT, AVOCAT
SIMARD BOIVIN LEMIEUX, S.E.N.C.R.L.
1700, BOUL. TALBOT, BUR. 420
CHICOUTIMI (QUÉBEC) G7H 7Y1

BETWEEN:

KILOTECH CONTROLE (1995) INC.

CREANCIERE

AND

CLIFFS QUEBEC MINE DE FER LIMITEE

PROPRIETAIRE

AFFIDAVIT OF SERVICE


I, Jason Borg, of the City of Toronto, in the Province of Ontario, Process Server, make oath and say:

- (1) That I am an adult person over the age of 18 years.
- (2) That I did, on May 11, 2015, at 11:10 o'clock in the forenoon, attend at 4000 - 199 Bay Street, Toronto, Ontario, M5L 1A9 and found this to be Blakes LLP. Because this was a secured floor, I was redirected to the law firm's mail room on the 33rd floor.
- (3) That I did, on May 11, 2015, at 11:15 o'clock in the forenoon, serve LES RESSOURCES WABUSH INC. with the PREAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHECAIRE VENTE SOUS CONTROLE DE JUSTICE (ART. 2757 ET SUIVANTS ET 2791 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUEBEC) ET DECLARATION D'ATTESTATION (ART. 2991 ET 2993 C.C.Q.) (REF. 21 231 306) by speaking to and leaving the same with GLAISTER NEITA, Office Clerk and person appearing in care and control and/or management of Blakes LLP at 33rd floor - 199 Bay Street, Toronto, Ontario, M5L 1A9. At the time of service, I confirmed with Glaister Neita that the solicitor representing LES RESSOURCES WABUSH INC. is Andrew Pollock.

That I have endorsed, over my signature, the day and hour of service on the back of the PREAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHECAIRE VENTE SOUS CONTROLE DE JUSTICE (ART. 2757 ET SUIVANTS ET 2791 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUEBEC) ET DECLARATION D'ATTESTATION (ART. 2991 ET 2993 C.C.Q.) (REF. 21 231 306) so served.

SWORN BEFORE ME at the)
City of Toronto, in the Province)
of Ontario, this 14th day of May,)
2015.

A Notary Public in and for the
Province of Ontario.
My Notary appointment does not expire.



(Jason Borg)

Name: Aaron M. Masterick
Address: 155 University Avenue, Suite 1700
Toronto, ON M5H 3B7

Aaron M. Masterick,
Barrister & Solicitor.

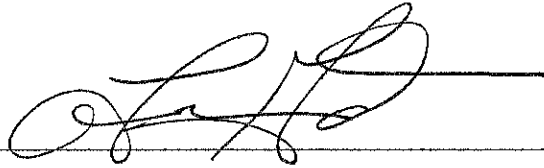
A Notary Public and Commissioner of Oaths
in and for the Province of Ontario, Canada.

Énergie et Ressources
naturelles

Québec 

ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

*Je certifie que la réquisition présentée le 2015-05-20 à 14:38 a été inscrite au Livre
foncier de la circonscription foncière de Sept-Îles
sous le numéro 21 540 654.*



Officier adjoint de la publicité foncière

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice	
Nom des parties :	Créancier	Kilotech Contrôle (1995) inc.
	Débiteur	Les Ressources Wabush inc.



1001422640

Bordereau d'inscription

Information sur le document

Circonscription foncière : Sept-Îles
Date du document : 2015-05-06
Réquisition : Droits (Acte au long)
Forme légale : Sous seing privé
Nature : Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice
Créancier : Kilotech Contrôle (1995) inc.
Débiteur : Les Ressources Wabush inc.
Date d'impression : 2015-05-19
Date limite de présentation : 2015-07-18

2015-05-20 14:38
heure-minute

21540654

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC

2015-05-20 14:38
heures-minute

BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS
DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIERE DE SEPT-ILES

21 540 654

**PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE
VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE
(ART. 2757 ET SUIVANTS ET 2791 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUÉBEC)**

DATE ET LIEU

LE 6 MAI 2015, À SAGUENAY, PROVINCE DE QUÉBEC

DÉSIGNATION DES PERSONNES VISÉES PAR LE PRÉAVIS

LES RESSOURCES WABUSH INC., personne morale légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 4000-199, St Bay, Toronto, province de l'Ontario, M5L 1A9 ;

CI-APRES : LE « PROPRIETAIRE »

PERSONNE DONNANT LE PRÉAVIS ET CRÉANCIÈRE

KILOTECH CONTRÔLE (1995) INC., personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires au 1739, rue de la Grande, à Saguenay, province de Québec, G7K 1H8 ;

CI-APRES : LA « CREANCIERE »

PRÉAVIS VOUS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ CONFORMÉMENT AUX ARTICLES 2757 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUÉBEC, QUE:

1. La Créancière est titulaire d'une hypothèque suivant un avis d'hypothèque légale d'une personne ayant participé à la construction ou à la rénovation d'un immeuble qui a été publié le 4 décembre 2014 au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sept-Iles, sous le numéro 21 231 351;
2. L'immeuble grevé sur lequel portent les travaux de construction ou de rénovation se désigne comme suit :

DÉSIGNATION

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS NEUF CENT TRENTE-ET-UN MILLE CINQ CENT TRENTE-NEUF (3 931 539) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Sept-Iles ».

3. Le Débiteur est en défaut d'effectuer le paiement d'une somme de SIX CENT SOIXANTE MILLE SEPT CENT CINQUANTE-TROIS DOLLARS ET QUATRE-VINGT-QUINZE SOUS (660 753,95 \$), incluant les taxes, plus les intérêts, le tout sauf à parfaire en plus des frais et honoraires du présent préavis ainsi que tous les frais et les matériaux fournis pouvant être réclamés par la Loi;
4. La Créancière entend se prévaloir de son droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice de l'immeuble ci-devant décrit au paragraphe 2;
5. Vu le défaut du Débiteur, la Créancière lui donne avis qu'il lui est accordé un délai de soixante (60) jours suivant l'inscription du présent préavis au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sept-Iles pour remédier aux défauts ou délaisser l'immeuble ci-devant décrit au paragraphe 2;
6. Le Débiteur ou tout tiers intéressé ont le droit, jusqu'à ce que l'immeuble hypothéqué ait été vendu sous contrôle de justice par la Créancière, de remédier aux défauts en payant la totalité de ce qui est dû à la créancière et en payant les frais engagés, y compris les frais du présent avis, de sa signification et de sa publication.
7. En cas de défaut de remédier aux défauts, la Créancière vous somme de délaisser l'immeuble mentionné au paragraphe 2 ci-dessus, avant l'expiration du délai de soixante (60) jours à compter de l'inscription du préavis, à défaut de quoi, les procédures nécessaires à l'exercice des droits de la Créancière seront entreprises;
8. Le présent préavis d'exercice d'un droit hypothécaire sera inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Sept-Iles et l'officier de la publicité des droits sera requis d'en aviser toute personne pouvant y avoir droit de par la Loi;

- 4) Le contenu du Pr avis d'exercice du droit hypoth caire de vente sous contr le de justice susdit est exact ;
- 5) Le titre du titulaire du droit a  t  validement publi .

ATTESTE A SAGUENAY, CE 6 MAI 2015

NOM : ME MICHA L PARENT
QUALITE : AVOCAT
ADRESSE D'EXERCICE : 1700, BOULEVARD TALBOT, BUREAU 420
SAGUENAY (QUEBEC) G7H 7Y1



MICHA L PARENT, AVOCAT
SIMARD BOIVIN LEMIEUX, S.E.N.C.R.L.
1700, BOUL. TALBOT, BUR. 420
CHICOUTIMI (QU BEC) G7H 7Y1

BETWEEN:

KILOTECH CONTROLE (1995) INC.

CREANCIERE

AND

CLIFFS QUEBEC MINE DE FER LIMITEE

PROPRIETAIRE

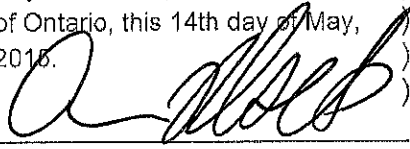
AFFIDAVIT OF SERVICE

I, Jason Borg, of the City of Toronto, in the Province of Ontario, Process Server, make oath and say:

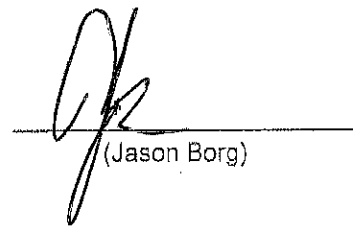
- (1) That I am an adult person over the age of 18 years.
- (2) That I did, on May 11, 2015, at 11:10 o'clock in the forenoon, attend at 4000 - 199 Bay Street, Toronto, Ontario, M5L 1A9 and found this to be Blakes LLP. Because this was a secured floor, I was redirected to the law firm's mail room on the 33rd floor.
- (3) That I did, on May 11, 2015, at 11:15 o'clock in the forenoon, serve LES RESSOURCES WABUSH INC. with the PREAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHECAIRE VENTE SOUS CONTROLE DE JUSTICE (ART. 2757 ET SUIVANTS ET 2791 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUEBEC) ET DECLARATION D'ATTESTATION (ART. 2991 ET 2993 C.C.Q.) (REF. 21 231 351) by speaking to and leaving the same with GLAISTER NEITA, Office Clerk and person appearing in care and control and/or management of Blakes LLP at 33rd floor - 199 Bay Street, Toronto, Ontario, M5L 1A9. At the time of service, I confirmed with Glaister Neita that the solicitor representing LES RESSOURCES WABUSH INC. is Andrew Pollock.

That I have endorsed, over my signature, the day and hour of service on the back of the PREAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHECAIRE VENTE SOUS CONTROLE DE JUSTICE (ART. 2757 ET SUIVANTS ET 2791 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUEBEC) ET DECLARATION D'ATTESTATION (ART. 2991 ET 2993 C.C.Q.) (REF. 21 231 351) so served.

SWORN BEFORE ME at the)
City of Toronto, in the Province)
of Ontario, this 14th day of May,)
2015.)



A Notary Public in and for the
Province of Ontario.
My Notary appointment does not expire.



(Jason Borg)

Name: Aaron M. Mastervick
Address: 155 University Avenue, Suite 1700
Toronto, ON M5H 3B7

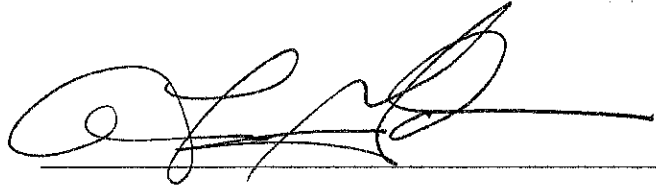
Aaron M. Mastervick,
Barrister & Solicitor.
A Notary Public and Commissioner of Oaths
in and for the Province of Ontario, Canada.

Énergie et Ressources
naturelles

Québec 

ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

*Je certifie que la réquisition présentée le 2015-05-27 à 10:53 a été inscrite au Livre
foncier de la circonscription foncière de Sept-Îles
sous le numéro 21 559 612.*



Officier adjoint de la publicité foncière

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice	
Nom des parties :	Créancier	Kilotech Contrôle (1995) inc.
	Débiteur	Cliffs Québec Mine de Fer Limitée



1001451035

Bordereau d'inscription

Information sur le document

Circonscription foncière : Sept-Îles
Date du document : 2015-05-06
Réquisition : Droits (Acte au long)
Forme légale : Sous seing privé
Nature : Préavis d'exercice - Vente sous contrôle justice
Créancier : Kilotech Contrôle (1995) inc.
Débiteur : Cliffs Québec Mine de Fer Limitée
Date d'impression : 2015-05-25
Date limite de présentation : 2015-07-24

2015-05-27 10:53
heure-minute

21559 612

SIMARD BOIVIN LEMIEUX

S.E.N.C.R.L.



PAR MESSAGERIE

Saguenay, le 25 mai 2015

Bureau de la publicité des droits de la
Circonscription foncière de Sept-Îles
Service Québec, Registre foncier
280, avenue Arnaud
Sept-Îles (Québec) G4R 3A7

2015-05-27 10:53
heure-minute

21 558 612

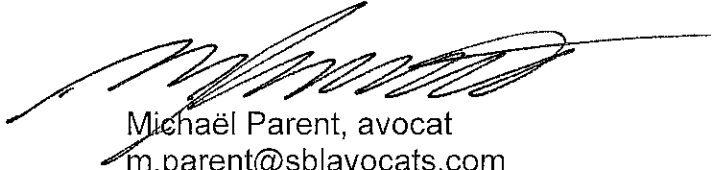
OBJET : Kilotech Contrôle (1995) inc.
Re : Préavis d'exercice d'un droit hypothécaire
Vente sous contrôle de justice
N/R : C2848654

Madame,
Monsieur,

Nous vous faisons parvenir sous pli un (1) préavis d'exercice d'un droit hypothécaire vente sous contrôle de justice accompagné du bordereau d'inscription que nous vous demandons de bien vouloir publier.

Nous vous remercions de votre collaboration et veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

SIMARD BOIVIN LEMIEUX S.E.N.C.R.L.



Michaël Parent, avocat
m.parent@sblavocats.com

MP/lg

p. j.

2015 -05- 27

10:53
heure-minute

21 559 612

2015 -05- 20 14:38
heure-minute

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS
DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SEPT-ÎLES

21 540 643

**PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE
VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE
(ART. 2757 ET SUIVANTS ET 2791 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUÉBEC)**

DATE ET LIEU

LE 6 MAI 2015, À SAGUENAY, PROVINCE DE QUÉBEC

DÉSIGNATION DES PERSONNES VISÉES PAR LE PRÉAVIS

CLIFFS QUÉBEC MINE DE FER LIMITÉE, personne morale légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 2600-595, ST Burrard, Vancouver, province de Colombie-Britannique, V7X 1L3 ;

CI-APRES : LE « PROPRIETAIRE »

PERSONNE DONNANT LE PRÉAVIS ET CRÉANCIÈRE

KILOTECH CONTRÔLE (1995) INC., personne morale légalement constituée ayant sa place d'affaires au 1739, rue de la Grande, à Saguenay, province de Québec, G7K 1H8 ;

CI-APRES : LA « CREANCIERE »

PRÉAVIS VOUS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ CONFORMÉMENT AUX ARTICLES 2757 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUÉBEC, QUE:

1. La Créancière est titulaire d'une hypothèque suivant un avis d'hypothèque légale d'une personne ayant participé à la construction ou à la rénovation d'un immeuble qui a été publié le 4 décembre 2014 au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sept-Îles, sous le numéro 21 231 504;
2. L'immeuble grevé sur lequel portent les travaux de construction ou de rénovation se désigne comme suit :

DÉSIGNATION


« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS SEPT CENT QUATRE-VINGT SEPT MILLE CENT SOIXANTE (4 787 160) du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Sept-Iles».

3. Le Débiteur est en défaut d'effectuer le paiement d'une somme de SOIXANTE SEIZE MILLE QUATRE CENT DOUZE DOLLARS ET SOIXANTE-CINQ SOUS (76 412,65 \$), incluant les taxes, plus les intérêts, le tout sauf à parfaire en plus des frais et honoraires du présent préavis ainsi que tous les frais et les matériaux fournis pouvant être réclamés par la Loi;
4. La Créancière entend se prévaloir de son droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice de l'immeuble ci-devant décrit au paragraphe 2;
5. Vu le défaut du Débiteur, la Créancière lui donne avis qu'il lui est accordé un délai de soixante (60) jours suivant l'inscription du présent préavis au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sept-Iles pour remédier aux défauts ou délaisser l'immeuble ci-devant décrit au paragraphe 2;
6. Le Débiteur ou tout tiers intéressé ont le droit, jusqu'à ce que l'immeuble hypothéqué ait été vendu sous contrôle de justice par la Créancière, de remédier aux défauts en payant la totalité de ce qui est dû à la créancière et en payant les frais engagés, y compris les frais du présent avis, de sa signification et de sa publication.
7. En cas de défaut de remédier aux défauts, la Créancière vous somme de délaisser l'immeuble mentionné au paragraphe 2 ci-dessus, avant l'expiration du délai de soixante (60) jours à compter de l'inscription du préavis, à défaut de quoi, les procédures nécessaires à l'exercice des droits de la Créancière seront entreprises;
8. Le présent préavis d'exercice d'un droit hypothécaire sera inscrit au registre foncier de la circonscription foncière de Sept-Iles et l'officier de la publicité des droits sera requis d'en aviser toute personne pouvant y avoir droit de par la Loi;

Veillez agir en conséquence.

Saguenay, ce 6 mai 2015

KILOTECH CONTRÔLE (1995) INC.



Me Alain Provencher
Procureur autorisé de la Créancière
Kilotech Contrôle (1995) inc.

DÉCLARATION D'ATTESTATION
(art. 2991 et 2993 C.c.Q.)

Re : Préavis d'exercice d'un droit hypothécaire de KILOTECH CONTROLE (1995) INC. à CLIFFS QUÉBEC MINE DE FER LIMITÉE, signé à Saguenay le 6 mai 2015 par Me Michaël Parent, avocat à Saguenay.

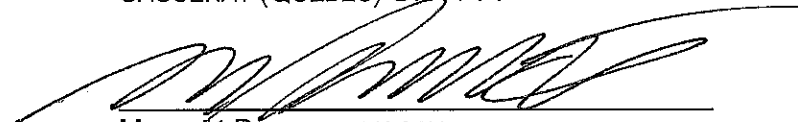
JE, SOUSSIGNÉ, ME MICHAËL PARENT, AVOCAT, ATTESTE QUE :

- 1) J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité de la partie donnant le Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice signé ce jour à Saguenay, par Me Alain Provencher, pour Kilotech Contrôle (1995) inc.;
- 2) Le Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice susdit traduit la volonté exprimée par le Créancier;
- 3) Le Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice est valide quant à sa forme;

- 4) Le contenu du Préavis d'exercice du droit hypothécaire de vente sous contrôle de justice susdit est exact ;
- 5) Le titre du titulaire du droit a été valablement publié.

ATTESTE A SAGUENAY, CE 6 MAI 2015

NOM : ME MICHAËL PARENT
QUALITE : AVOCAT
ADRESSE D'EXERCICE : 1700, BOULEVARD TALBOT, BUREAU 420
SAGUENAY (QUEBEC) G7H 7Y1



MICHAËL PARENT, AVOCAT
SIMARD BOIVIN LEMIEUX, S.E.N.C.R.L.
1700, BOUL. TALBOT, BUR. 420
CHICOUTIMI (QUÉBEC) G7H 7Y1

KILOTECH CONTROLE (1995) INC.

CREANCIERE

-c-

CLIFFS QUEBEC MINE DE FER LIMITEE

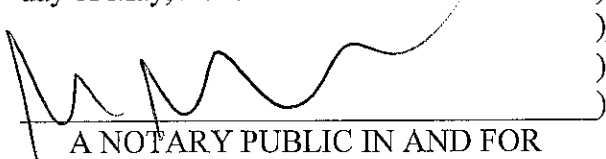
PROPRIETAIRE

AFFIDAVIT OF SERVICE

I, **RODERICK DAVID LIVINGSTON**, process serve over 18 years of age, of 611 – 850 West Hastings Street, in the City of Vancouver, in the Province of British Columbia; **MAKE OATH AND SAY AS FOLLOWS:**

1. That I did on Friday, the 8th of May, A.D., 2015, at the hour of 3:55 p.m., serve **CLIFFS QUEBEC MINE DE FER LIMITEE** with the **PREAVIS D'EXERCISE D'UN DROIT HYPOTHECAIRE VENTE SOUS CONTROLE DE JUSTICE (ART. 2757 ET SUIVANTS ET 2791 ET SUIVANTS DU CODE CIVIL DU QUEBEC) ET DECLARATION D'ATTESTATION (ART. 2991 ET 2993 C.c.Q.) (REF. 21 231 504)** in this action, by delivering to and leaving a true copy of same with **JEREMY GERBER**, Law Clerk, at 2600 - 595 Burrard Street, Vancouver, in the Province of British Columbia.

SWORN BEFORE ME at the City)
of Vancouver, in the Province)
of British Columbia, this 24)
day of May, A.D. 2015.)



A NOTARY PUBLIC IN AND FOR
THE PROVINCE OF BRITISH COLUMBIA


RODERICK DAVID LIVINGSTON

“Notary Appointment does not expire”

STEPHEN SCHNEIDERMAN
BARRISTER, SOLICITOR, NOTARY PUBLIC
308-850 WEST HASTINGS STREET
VANCOUVER, B.C. V8C 1E1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre commerciale)
No : 500-11-048114-157

BLOOM LAKE GENERAL PARTNER LIMITED,
QUINTO MINING CORPORATION, 8568391 CANADA
LIMITED ET CLIFFS QUÉBEC MINE DE FER ULC,
WABUSH IRON CO. LIMITED AND WABUSH
RESOURCES INC.

Requérantes / Intimées

et

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINE DE FER DU LAC
BLOOM, BLOOM LAKE RAILWAY COMPANY
LIMITED, WABUSH MINES ARNAUD RAILWAY
COMPANY AND WABUSH LAKE RAILWAY
COMPANY LIMITED

Mises-en-cause

c.

FTI CONSULTING CANADA INC.

Contrôleur

Et

KILOTECH CONTRÔLE INC.

Créancière requérante

PIÈCE RKTC-4

SIMARD BOVIN LEMIEUX

SENGER



1700, boul. Talbot, bur. 420

Chicoutimi (Québec) G7H 7Y1

Téléphone : 418 696-3011

Télocopieur : 418 696-0860

Courriel : m.parent@sblavocats.com

M^e Michaël Parent

(N/R: C2848654)